

Ian Gascon
Gestionnaire de portefeuille

info@idema.ca

Démystifier les frais des FNB

La plupart des fonds négociés en Bourse (FNB) ont des frais moins élevés que les fonds communs de placement, mais à combien s'élèvent ces frais, et comment y voir clair ?

Voici les quatre principaux types de frais à considérer pour les FNB.

Frais de gestion et coûts d'exploitation

Le chiffre le plus souvent communiqué représente les frais de gestion, par exemple de 0,15 % pour le XIU (le FNB canadien qui a le plus d'actif sous gestion). Il serait préférable de regarder le ratio de frais de gestion (RFG), qui inclut d'autres frais comme les taxes et les dépenses d'exploitation. Le RFG pour le XIU est actuellement de 0,18 %. Ainsi, on peut s'attendre à ce que le rendement d'un FNB soit inférieur à son indice de référence d'un pourcentage se rapprochant de son RFG. Ces frais sont automatiquement déduits de la valeur du FNB.

Frais de transactions et de structure

Il faut aussi parfois considérer le ratio des frais de transactions, qui sera plus élevé pour les FNB à gestion active et plus faible pour les FNB qui suivent un indice pondéré selon la capitalisation boursière (il est de 0 % dans le cas du XIU). Enfin, certains FNB utilisent des produits dérivés, généralement pour des considérations fiscales, dont le coût peut varier entre 0 et 0,75 %. Quelques FNB seulement utilisent ces instruments, et les mesures du dernier budget fédéral élimineront progressivement leur emploi.

Commissions sur les opérations

Vous devez aussi payer une commission à votre courtier chaque fois que vous achetez ou vendez un FNB. Ces frais sont prélevés directement de votre compte. Plusieurs courtiers à escompte offrent maintenant des transactions sans commission sur plu-

sieurs FNB, parfois à certaines conditions. C'est intéressant, particulièrement si vous effectuez de petites transactions.

Frais de marchés

Ces derniers frais sont plus difficiles à calculer précisément, cependant, ils peuvent avoir un impact important. Puisque les transactions sur FNB sont exécutées sur les marchés boursiers, il y a toujours un écart entre le cours acheteur et le cours vendeur. Pour les FNB les plus liquides, cet écart peut n'être que de 1 ou 2 cents par action. En supposant que la juste valeur marchande se situe au point milieu de cet écart, l'impact pour un titre qui se négocie à 20 dollars est alors de 0,025 % à 0,05 % et n'est facturé qu'une fois, lors de la transaction. Ainsi, si un titre est détenu pendant plusieurs années, ces frais ne sont pas considérables. Toutefois, sachez que certains FNB peuvent avoir des écarts plus élevés (5 cents n'est pas rare). Un investisseur qui effectue des transactions fréquentes sur un tel FNB pourrait voir la valeur de son placement significativement touchée.

En résumé et à titre d'exemple, les frais anticipés pour la détention (un achat et une vente) pendant cinq ans de 10 000 dollars dans un FNB très liquide comme le XIU sont d'environ 0,23 % (soit un RFG de 0,18 %, deux commissions de 10 dollars et un impact de marché de 0,005 dollar par action, par transaction). ☼

-Lire le blogue de Ian Gascon sur les FNB sur LesAffaires.com/blogues/Ian-Gascon

Des gestionnaires qui augmentent le rendement des FNB

Bien qu'un FNB doive générer un rendement inférieur à son indice de référence par un pourcentage égal à son RFG, la pratique du prêt de titre par certains gestionnaires peut aider à réduire cet écart de suivi. Lorsqu'elle est bien encadrée, cette pratique génère des revenus supplémentaires, ce qui explique

pourquoi certains FNB, pendant certaines périodes, peuvent générer des rendements plus élevés que prévu par la simple analyse du RFG. Ainsi, le XIU a réalisé un écart de rendement de seulement 0,16 % au cours des cinq dernières années, malgré un RFG d'environ 0,18 %.